

Module n°4 : Construire et déployer un process de prévention et disciplinaire au sein de son établissement [EGAE]

Contexte

Cette formation vise à outiller les RH, l'encadrement et les représentant-es du personnel à développer des actions de prévention des violences sexistes et sexuelles et à être en capacité de traiter les signalements dans le cadre d'une procédure de signalement construite en amont.

Elle est ouverte aux agent-es oeuvrant pour la prévention et le traitement des violences au travail. Elle permettra aux participant-es de maîtriser les fondamentaux pour caractériser la nature des signalements, identifier leur niveau de gravité, lancer une enquête interne, conduire un entretien d'enquête et lancer une procédure disciplinaire.

Objectifs

- Maîtriser le cadre réglementaire
- Impulser un plan de prévention au sein de son établissement, mobiliser les acteurs et ressources internes (agir en prévention)
- Développer des partenariats locaux (agir en prévention)
- Savoir identifier la nature des faits, identifier des indicateurs pour évaluer l'urgence et la gravité (agir en situation)
- Rédiger un protocole de traitement des violences (agir en situation)
- La phase exploratoire
- Les principes d'une enquête interne et ses étapes
- Conduire des entretiens d'enquête
- Rédiger un rapport d'enquête
- Lancement d'une procédure disciplinaire
- Prendre soin de soi

Renseignements complémentaires

Pour plus d'informations :

- Margaux CAPELLO - 04.91.17.71.33 - m.capello@anfh.fr

Programme

MATIN

- Le cadre réglementaire : l'intervenant·e propose un rappel du cadre légal à partir de mises en situations (nature des faits, procédures, sanctions encourues, etc.).
- Le plan de prévention : l'intervenant·e dessine avec le groupe une feuille de route de prévention, les actions sont affinées au fur et à mesure et priorisées.
- Identifier la nature des faits, et les indicateurs pour évaluer l'urgence et la gravité : l'intervenant·e présente des études de cas permettant de dresser une liste d'indicateurs pour évaluer la gravité de la situation
- L'enquête interne, principes et étapes : l'intervenant·e présente les différentes étapes et les outils et méthodes à actionner à chaque étape ainsi que les freins et difficultés à anticiper.

APRÈS-MIDI

- L'entretien d'enquête : l'intervenant·e présente les outils et méthodes d'un entretien d'enquête (contexte, posture, questions)
- Le rapport d'enquête : l'intervenant·e présente le contenu d'un rapport d'enquête et montre un exemple.
- La suite de l'enquête : l'intervenant·e présente les suites d'une enquête (procédure disciplinaire, reconstruction du collectif...)
- Rédiger un protocole : l'intervenant·e construit pas à pas le protocole de traitement d'une situation de violence (du signalement à la procédure disciplinaire) avec le groupe.
- Les partenariats locaux : l'intervenant·e amène le groupe à construire une cartographie des acteurs locaux.
- Prendre soin de soi
- Bilan, tour de table, formulaire d'évaluation

Public

Tous les personnels de la FPH dont les médecins, encadrants, responsables RH

Exercice

2025

Code de formation

2.04

Nature

AFN

Organisé par

FORMAVENIR PERFORMANCES / EGAE

Durée

7 heures

Typologie

Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences